



## Relèvement du système judiciaire et pénitentiaire

Restauration des capacités opérationnelles des juridictions et des établissements pénitentiaires ;  
Renforcement de la couverture nationale du système pénitentiaire et l'élargissement de la carte judiciaire par l'ouverture des juridictions de Guiglo et de Sinfra ;  
Renforcement des capacités des acteurs de la justice et de la chaîne pénitentiaire par des formations initiales et continue à l'Institut National de Formation Judiciaire ;  
Renforcement des capacités opérationnelles des structures de réinsertion et d'alternative à la détention.



## Politique carcérale

- Création d'une ferme pénitentiaire à Saliakro (Dimbokro) ;
- Réactivation des fonctions de juge de l'application des peines ;
- Création des Services Socio-éducatifs auprès des Tribunaux.



## Amélioration de la justice commerciale et de l'environnement des affaires

- Création Par décision n°01/ PR du 11 janvier 2012 des tribunaux de commerce pour renforcer la confiance entre la justice et le secteur privé et assurer l'attractivité de l'investissement par la sécurisation de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.
- Création du Tribunal de Commerce d'Abidjan par Décret N°2012-628 du 06 Juillet 2012 portant création du Tribunal de Commerce d'Abidjan et fixant son ressort territorial.

La contribution du Ministère de la Justice dans la création d'un cadre favorable et attractif des affaires s'est traduit entre autres par :

- Réduction des frais d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de 15 000 francs CFA à 10 000 francs CFA ;
- Harmonisation des émoluments et frais de justice en matière civile, commerciale, administrative et sociale
- Création d'un mode alternatif de règlement des litiges, à savoir la médiation judiciaire et conventionnelle.
- Introduction de procédés électroniques dans les procédures judiciaires devant le tribunal de commerce et dans la vente aux enchères publiques de biens meubles.



## Facilitation de l'accès aux services de la justice

Harmonisation des coûts des actes de justice  
décret n°2013-279 du 24 avril 2013 portant tarification des émoluments et frais de justice en matière civile, commerciale, administrative et sociale.



## Réformes législatives, réglementaires et institutionnelles

Mise en place d'un groupe d'experts nationaux pour la révision complète de l'ensemble des codes usuels : résultats disponibles pour fin 2015.

- Adoption de la loi sur la médiation judiciaire et conventionnelle ;
- Adoption de la loi portant acquisition de la nationalité par déclaration ;
- Adoption par la Commission des Affaires Générales et Institutionnelles de l'Assemblée nationale du projet de loi organique sur la Cour des Comptes ;
- Projets de texte sur le Conseil d'Etat et la Cour de Cassation, Conseil supérieur de la magistrature en voie de finalisation ;
- Projet de loi portant statut des greffiers en lieu et place de l'ordonnance 2008-16 du 11 février 2008 portant statut des greffiers adopté en commission.



## Sécurisation des documents judiciaires

• Lutte contre la falsification et la contrefaçon de documents officiels adoption en Conseil des Ministres le 09 avril 2014, d'une communication relative au projet de sécurisation des documents judiciaires.



## Procédures judiciaires de la crise postélectorale

• Les présumés auteurs des violations des Droits de l'Homme et du Droit International Humanitaire, d'actes attentatoires à la sûreté de l'Etat ont été arrêtés et traduits devant les juridictions compétentes. La première session des assises qui a eu lieu à Abidjan a enregistré la comparution de 83 accusés dont certains ont écopé de condamnation et d'autres acquittés.

• Les opérations d'exhumation et d'identification des corps et restes mortels de victimes de la crise qui se déroulaient jusque-là dans le district d'Abidjan ont démarré à l'ouest du pays en vue de poursuivre toutes les personnes qui seront mise en cause par des preuves objectives et tangibles.